

# CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

### Equipier polyvalent du commerce

#### Diplôme d'Etat de Niveau 3

Date de mise à jour : le 02/12/2025

**Emplois ciblés :** employé de libre-service, de grande surface, de rayon ; équipier de vente ; équipier polyvalent ; équipier de caisse ; équipier de commerce ; employé de libre-service caissier, caissier de libre-service, hôte/hôtesse de caisse ; employé de commerce ; vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail ; vendeur en alimentation générale ; vendeur en produits alimentaires ; vendeur en prêt-à-porter, en confection.

#### Objectifs :

Le titulaire du diplôme « CAP Equipier polyvalent du commerce » exerce son activité dans un cadre omnicanal au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des servies. Pour ce faire, il respecte les règles d'hygiène et de sécurité. Son activité consiste à : assurer la réception et le suivi des commandes et des colis ; contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale ; accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.

#### Moyens pédagogiques :

- Documents supports de formations projetés
- Exposés théoriques
- Etudes de cas
- Mise à disposition des supports de cours
- Supports pédagogiques

Des formateurs experts dans le domaine du commerce

#### Suivi de la formation et évaluations :

- Feuilles de présence
- Evaluations des connaissances en cours de formation
- Examen blanc
- Examen national en fin de formation



## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION & INFORMATIONS CLÉS

### Accès à la formation :

**Prérequis :** être âge de 15 à 29 ans révolus.

*Offre accessible aux personnes en situation de Handicap avec mesures d'accompagnement spécifique.*

### Modalités et délais d'accès :

- Par le biais d'un contrat d'apprentissage à l'issue d'un entretien de motivation et de tests de positionnement

### Validation des Blocs de compétences :

Examens écrits et oraux portant sur les matières enseignées au cours de la formation.

Dossiers professionnels couvrant l'ensemble des activités étudiées en formation, évalué par un oral.

### Poursuite d'études :

Bac Pro Métiers du commerce et de la vente ; Certificat de spécialisation Vendeur conseil en alimentation.

### Conditions tarifaires :

La formation est prise en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

## PROGRAMME CAP EMPLOYÉ POLYVALENT DU COMMERCE

### **UP1 – RECEPTION ET SUIVI DES COMMANDES**

Durée : 140 heures

Dans ce module, vous réaliserez les activités suivantes :

- Participer à la passation des commandes fournisseurs.
- Réceptionner.
- Stocker.
- Préparer les commandes destinées aux clients.

### **UP2 – MISE EN VALEUR ET APPROVISIONNEMENT**

Durée : 200 heures

Dans ce module, vous réaliserez les activités suivantes :

- Approvisionner, mettre en rayon et ranger selon la nature des produits.
- Mettre en valeur les produits et l'espace commercial.
- Participer aux opérations de conditionnement des produits.
- Installer et mettre à jour la signalétique.
- Lutter contre la démarque et participer aux opérations d'inventaire.

### **UP3 – CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LE CLIENT DANS SON PARCOURS D'ACHAT**

Durée : 200 heures

Dans ce module, vous réaliserez les activités suivantes :

- Préparer son environnement de travail.
- Prendre contact avec le client.
- Accompagner le parcours client dans un contexte omnicanal.
- Finaliser la prise en charge du client.
- Recevoir les réclamations courantes.

### **U4 – PREVENTION-SANTE-ENVIRONNEMENT**

Durée : 60 heures

Dans ce module, vous réaliserez les activités suivantes :

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix.
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté.
- Agir face à une situation d'urgence.



## **U5 – FRANÇAIS, HISTOIRE-GEOGRAPHIQUE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

**Durée : 100 heures**

Dans ce module, vous réaliserez les activités suivantes :

- Français :
  - Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer.
  - Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu.
  - Evaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer.
  - Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques.
  - Rentre comte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier.
- Histoire-géographie-enseignement moral et civique :
  - Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG).
  - S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG).
  - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (HG).
  - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC).
  - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

## **U6 – MATHEMATIQUES ET PHYSIQUE-CHIMIE**

**Durée : 40 heures**

Dans ce module, vous réaliserez les activités suivantes :

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter, utiliser une simulation.
- Critiquer un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion.
- Rentre comte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

## **U7 – EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

**Durée : 40 heures**

Dans ce module, vous réaliserez les activités suivantes :

- Développer sa motricité.
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner.
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter.
- Construire durablement sa santé.
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.



## **U8 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE**

**Durée : 20 heures**

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art.D.312-16 du CE), les compétences à :

- Comprendre la langue orale.
- Comprendre un document écrit.
- S'exprimer à l'écrit.
- S'exprimer à l'oral en continu.
- Interagir à l'oral.

## **UF – UNITE FACULTATIVE : LANGUE VIVANTE**

**Durée : 40 heures**

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art.D.312-16 du CE), les compétences à :

- S'exprimer à l'oral en continu.
- Interagir à l'oral.
- Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

## **MODALITÉS D'EVALUATIONS :**

- Contrôle des connaissances
- 1 examen blanc annuel
- 2 conseils de classe annuels
- Réalisation dossiers professionnels



## CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME :

Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
<b>UNITES PROFESSIONNELLES</b>				
EP1 – Réception et suivi des commandes	UP1	3	Ponctuel oral	20 min
EP2 – Mise en valeur et approvisionnement	UP2	5	Ponctuel Pratique et oral	45min
EP3 - Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat	UP3	6	Ponctuel Pratique et oral	35 min
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL</b>				
EG1 – Prévention-santé-environnement	UG1	1	Ponctuel écrit	1h
EG2 – Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique	UG2	3	Ponctuel écrit et oral	2h25* (2h+10min + 15min)
EG3- Mathématiques et physique-chimie	UG3	2	Ponctuel Ecrit	1h30 (45min+45 min)
EG4 – Education physique et sportive	UG4	1	Ponctuel	
EG5 – Langue vivante étrangère	UG5	1	Ponctuel écrit et oral	1h06 (1h+6min)
Epreuve Facultative – Langue vivante**	UF	1	Ponctuel oral	12min

\* dont 5 min de préparation

\*\* seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

